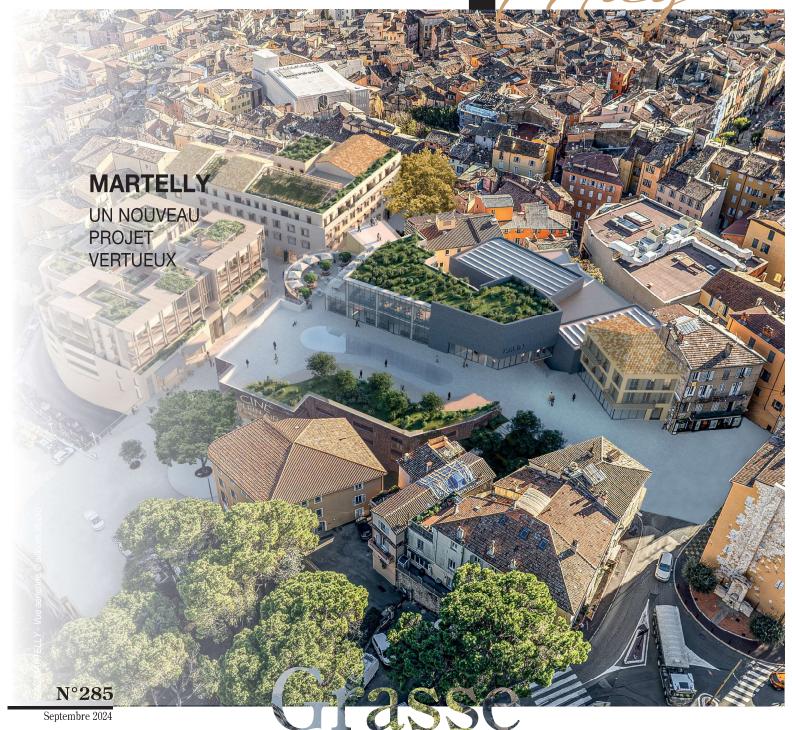
DES IDÉES PLEIN LA VILLE



## www.grasse.fr Wensuel d'information de la Ville de Grasse



Réunion publique Rencontres d'avenir Déjections canines
Ras le bol des incivilités

Journées Européennes du Patrimoine La culture vous ouvre ses portes



En juin dernier, la Ville a dévoilé aux Grassois le nouveau projet pour la ZAC Martelly. Repensée par la Municipalité, la réhabilitation du quartier est confiée au groupement de promotteurs Eiffage Immobilier Promosud, Promofar et à la SPL Pays de Grasse Développement. Au cœur de cette restructuration urbaine d'envergue : les besoins des habitants et l'écologie.

Une nouvelle étape est franchie pour la ZAC Martelly. Aujourd'hui, les nouvelles lignes de la réhabilitation de cette zone d'entrée du centre historique sont tracées et ont été dévoilées à la population à la faveur d'une grande réunion publique souhaitée par Jérôme VIAUD. Le site est divisé en plusieurs îlots : Monoprix (actuel magasin), Martelly (actuel parking), Buanderie (place et gare routière), Kalin (ancien hôtel Oasis) et Garage Rolland. Nicolas TCHERNIATINE, Directeur de la SPL Pays de Grasse Développement, explique la répartition des travaux : Les promotteurs Eiffage Immobilier, Promosud et Promofar ont en gestion les îlots Monoprix, Kalin, Martelly et Buanderie. Ils font appel aux cabinets d'architectes niçois, DP Architects, et grassois, Atelier Lorins. La SPL Pays de Grasse Développement et la Ville s'occupent quant à elles du garage Rolland et de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs, ainsi que de l'aménagement de l'ensemble des espaces publics.

Plusieurs grands changements sont à noter par rapport au projet initial. Soulignons la co-construction menée avec les habitants. Depuis le 24 juillet, le cabinet Ygor mène une concertation publique pour l'aménagement de la place de la Buanderie. D'une manière générale, les Grassois sont sollicités pour participer à la démarche, indique le Directeur de la SPL. L'objectif est de recueillir l'avis et les besoins des habitants afin de développer un équipement au plus proche de leurs attentes. Pour cela, des ateliers citoyens sont mis en place depuis cet été et jusqu'au début de l'année 2025 afin d'aborder des thématiques variées telles que le cadre de vie, les espaces publics, les commerces, le logement, la mobilité ou encore les espaces verts. Par ailleurs, si les travaux prévus au départ étaient principalement axés sur de la démolition/reconstruction, il est aujourd'hui question d'une restructuration urbaine. c'est-à-dire d'une remodélisation des

bâtiments existants. Sur l'ensemble de la ZAC Martelly, seul l'îlot Kalin est détruit pour faire naître le nouvel édifice qui accueillera le cinéma, précise Nicolas TCHERNIATINE. Il y a une réelle économie de matière première et d'énergie en s'appuyant sur l'existant. L'écologie est en effet un autre point fort du nouveau projet qui s'inscrit dans une démarche vertueuse. Si l'îlot Kalin est le seul à être démoli, une partie des matériaux démantelés sera réutilisée sur le garage Rolland. Toutes les tuiles seront concassées et ajoutées à du béton pour obtenir le







béton rose qui servira pour le garage Rolland. Il en est de même pour l'empierrement ; il n'y aura que très peu d'évacuation en décharge, s'enthousiasme le Directeur. Dans la même approche, le niveau inférieur du garage Rolland va être transformé en un bassin de rétention des eaux pluviales de 2 400m3. Toutes les eaux de la ZAC s'y déverseront et seront utilisées pour le nettovage de la chaussée et de la voirie, aujourd'hui assuré avec l'eau de la Foux.

Véritable lieu de vie, le futur quartier Martelly propose de nombreuses fonctionnalités : hôtel, logements, bureaux, commerces de proximité, supermarché, cinéma... sans oublier les parkings. Sur l'ensemble du parc de stationnement du site, 169 places supplémentaires vont être créées en régie municipale. Un aspect important pour l'accessibilité dans le cœur de ville. En parallèle, la place de la Buanderie se verra transformée en zone piétonne offrant une vue mer imprenable. Le cheminement à pied depuis les parkings vers le centre historique sera facilité par la création d'un ascenceur urbain depuis le garage Rolland jusqu'à l'allée du 8 mai. Un second ascenceur permettra de rejoindre la place de la buanderie,

La Ville de Grasse poursuit sa mue grâce à des projets audacieux qui répondent aux enjeux actuels et aux besoins de habitants. Après la Médiathèque Charles Nègre, c'est au tour de Martelly de façonner la Capitale du Parfum de demain, à la fois historique, moderne et ambitieuse.

\* PMR : Personne à mobilité réduite

favorisant les déplacements PMR\*.

## FLEURS (dépôt de permis août 2024): • Conservation du parking Supermarché 1 500m²

PARKING NOTRE-DAME DES

- Ascenseur urbain

**ÎLOT MONOPRIX:** Logements

**ÎLOT MARTELLY:** 

ÎLOT BUANDERIE:

tion publique)

• Espace restauration

avec vue mer

ÎLOT KALIN:

• Cinéma

Logements

• Hôtel 3\* (89 chambres)

Conservation du parking actuel

• Place publique pietonne avec

(aménagement selon concerta-

arrêts de bus à proximité

• Commerces de proximité

• Parking (110 places)

## GARAGE ROLLAND (dépôt de permis octobre 2024):

- Bassin de rétention des eaux pluviales
- Parking (78 places)
- Ascenceur urbain